

Le 1^{er} mai 2020

A l'attention de M. le Maire de Pontoise,

Copie aux organisations syndicales SNUDI-FO 95, CGT Educ'action 95, SNUipp-FSU 95, SUD Education 95

OBJET : courrier d'alerte d'enseignant.e.s de l'école élémentaire Paul Cézanne de Pontoise

Monsieur le Maire de Pontoise,

Vous prenez la décision de rouvrir les écoles sur la commune pour le 11 mai 2020.

Nous avons toutes et tous été informés de la situation du Val d'Oise au regard du document établi par le ministère des solidarités et de la Santé le 30 avril 2020, qui situe notre département du Val d'Oise en zone rouge :

- Pour ce qui concerne l'état actuel de circulation du coronavirus
- Pour ce qui concerne la tension hospitalière sur les capacités de réanimation, conséquence de l'état de l'hôpital public en France.

Les scientifiques, les épidémiologistes, l'association des médecins urgentistes, celles des personnels hospitaliers en première ligne, y compris le Comité scientifique le 20 avril - pourtant nommé par le gouvernement - le Groupe de travail du Sénat constitué sur cette question (rapport du 23 avril) ont tous préconisé une rentrée en septembre.

La plupart des pays européens qui sont frappés à hauteur équivalente par le COVID- 19 ont préconisé et organisé une rentrée scolaire en septembre.

Le Japon qui a réouvert les écoles le 6 avril a rétro-pédalé la semaine suivante face à une reprise de l'épidémie.

Il nous parvient hélas aussi des nouvelles alarmantes d'apparition de pathologies graves chez l'enfant, en conséquence du COVID-19, à Pontoise notamment semblerait-il.

Dans ce département comme partout en France, des maires prennent la décision de ne pas rouvrir les écoles primaires sur leur commune.

Pouvez-vous par conséquent nous garantir par écrit que la réouverture des écoles ne représente aucun enjeu pour la santé des personnels (à la fois municipaux et enseignants) et que nul enfant, parent, personnel ne sera exposé à la contamination par le coronavirus au Covid 19 dans une école de Pontoise, ni mis en danger ?

Pouvez-vous également nous garantir par écrit, que vous endossez la totalité de la responsabilité pénale dans ce contexte en cas de drame ?

Dans l'attente de vous lire, nous tenons à vous informer que nous avons l'intention de poursuivre exclusivement le télétravail, la classe à distance, sans présentiel à compter du 12 mai. D'autant que nous avons fini de distribuer 26 tablettes aux familles couvrant les besoins numériques pour plus de 40 enfants de notre école qui en étaient dépourvus.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Maire, l'expression de notre respectueux dévouement aux missions qui sont les nôtres.

[signature de 10 enseignant.e.s de l'école]